

Produits phytosanitaires en forêt

Extrait de l'index fédéral des produits phytosanitaires (OFAG, (<https://www.psm.admin.ch/fr/produkte>), version: 10 janvier 2020

(Certaines substances comme les phéromones pour des monitorings sont disponibles au commerce comme formulations et ne font pas partie de cette liste.)

En cas de doutes, seuls les documents originaux de l'homologation sont valables. La citation d'un produit, d'une substance active ou d'une entreprise ne représente pas une recommandation. La citation d'un produit ne signifie pas que le produit soit commercialisé.

Veillez respecter les fiches de sécurité respectives avec les charges correspondantes (respecter en particulier la protection des eaux), les indications relatives aux dangers et les symboles de danger.

Insecticides homologués pour l'application en forêt contre les chenilles processionnaires et les lymantridés.			
Remarque importante : contre la pyrale du buis, aucun produit est homologué en forêt !			
Le traitement contre les pyrales du buis n'est autorisé ni dans la forêt, ni à la lisière de la forêt !			
Substance active	Dénomination commerciale (produit)	Distributeur (Titulaire de l'autorisation)	Délai d'utilisation
Bacillus thuringiensis var. kurstaki (BT)	Bio Garden Delfin	Migros	Sans
	BIOHOP Delfin	Renovita Wilen GmbH	Sans
	Biorga Contra Buchsbaumzünsler-Stop	Hauert HBG Dünger AG	Sans
	Coop Oecoplan Biocontrol Delfin	Coop	Sans
	Delfin	Andermatt Biocontrol AG	Sans
	Dipel DF	Omya	Sans
	Dipel DF	SCAE-Valent	Sans

Insecticides homologués pour le traitement des grumes en forêt et sur les places de stockage.				
Substance active	Dénomination commerciale (produit)	Distributeur (Titulaire de l'autorisation)	Distance des eaux de surface	Délai d'utilisation
alpha-Cyperméthrine ^{1,2,3}	Fastac Forst	BASF Schweiz AG	20 m	Sans
	Storanet	BASF Schweiz AG	6 m	Sans

¹ Indications relatives aux dangers, (parmi d'autres) : H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

² Indications relatives aux dangers, (parmi d'autres) : SPe 8 Dangereux pour les abeilles.

³ Symboles de danger (parmi d'autres) : GHS09 Dangereux pour le milieu aquatique

zeta-Cyperméthrine ^{1,2,3}	ArboRondo ZC 1000	Bosshard	20 m	Sans
	Fury 10 EW	Omya	20 m	Sans
	Fury 100 EW	FMC Europe NV	20 m	Sans
	Realchemie Zeta-Cypermethrin, mit Eidg. Zulassungsnummern D-4553 + D-4552 + D-4554	Realchemie Nederland BV	20 m	Délai d'utilisation pour les 3 produits : 31.05.2020
Cyperméthrine ^{1,2,3}	Cypermethrin	Omya (Schweiz) AG	20 m	Délai d'utilisation: 31.10.2020
	Cypermethrin	Sintagro AG	20 m	Sans
	Cypermethrin	Sharda Swiss GmbH	20 m	Sans
	Forester	Arysta LifeScience Switzerland Sàrl	20 m	Sans
Lambda-Cyhalothrine ^{1,2,3}	Xerondo Forst	Syngenta Agro AG/Vertrieb Maag Agro	20 m	Sans
<p>Note à propos du FSC : En Suisse et dans la Principauté du Liechtenstein, des stocks de bois dans des forêts certifiées FSC peuvent toujours être protégés par des insecticides sous certaines conditions (FSC Pesticide Derogation) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cyperméthrine sur les aires de stockage (jusqu'en août 2019, prolongée jusqu'en août 2020) • Alpha-cyperméthrine comme agent préféré pour le traitement des filets de protection des stocks de bois (jusqu'en août 2019, prolongée jusqu'en août 2020) Plus d'informations : https://ch.fsc.org/de-ch/zertifizierung/waldzertifizierung (version actuelle seulement en allemand)				
<p>REMARQUE : N'utilisez plus les produits suivants, car l'autorisation est révoquée et le délai d'utilisation est également dépassé :</p>				
	Pentocid 400, Arbezol CP400 und Pentocid CP 45.			Délai d'utilisation pour les 3 produits était en juillet 2017
	KeMiChem-zeta-Cypermethrin 100 EW	MAC GmbH		Délai de l'utilisation était le 31.05.2019

Phéromones homologuées pour l'application en forêt⁴			
Substance active	Dénomination commerciale (produit)	Distributeur (Titulaire de l'autorisation)	Délai de l'utilisation
Ipsdienol (S)-cis-Verbenol Methylbutenol	Pheroprax Ampulle	BASF Schweiz AG	Sans
	Pheroprax Ampulle	Leu + Gyga AG	Sans

Fongicides homologués pour l'application en forêt (organismes vivants contre champignons)			
Substance active	Dénomination commerciale (produit)	Distributeur (Titulaire de l'autorisation)	Délai de l'utilisation
Phlebia gigantea	Rotstop	Danstar Ferment AG	Sans

Produits cicatrisants homologués pour l'application en forêt – aucun !			

Produits répulsifs homologués contre le gibier pour l'application en forêt (ici aussi, la loi exige une autorisation de demande des autorités cantonales et un permis pour l'emploi de PPh dans la forêt)			
Substance active	Dénomination commerciale (produit)	Distributeur (Titulaire de l'autorisation)	Délai de l'utilisation
Huiles essentielles	Caprecol Universal ¹	Stähler Suisse AG	31.10.2020
Acides naphthéniques, sels de cuivre	Caprecol SF ¹	Stähler Suisse AG	31.10.2020
Protéines	Certosan	Sintagro AG	Sans
Thirame (TMTD)	Lentacol Universal ^{1,3}	Stähler Suisse AG	Sans
répulsif du gibier (matière de base)	Fantom-E	Sintagro AG	Sans
Graisse de mouton	Trico	Omya	30.06.2020 (renouvellement de autorisation en cours)
sable silicieux	Morsuvin Forte	Sintagro AG	03.01.2021

⁴ Certaines substances comme les phéromones pour des monitorings sont disponibles au commerce comme formulations et ne font pas partie de cette liste.